|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  CAJ/71/1 Rev.  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 2 mars 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

Comité administratif et juridique

Soixante et onzième session[[1]](#footnote-2)  
Genève, 26 mars 2015

Projet d’ordre du jour RÉVISÉ

établi par le Bureau de l’Union  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Ouverture de la session

Adoption de l’ordre du jour

Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique (document CAJ/71/9)

Élaboration de matériel d’information sur la Convention UPOV (documents CAJ/71/2, CAJ-AG/14/9/6 et CAJ‑AG/14/9/7)

a) Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (document CAJ/71/2)

b) Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/PPM/1 Draft 4)

c) Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (document CAJ/71/2)

d) Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision) (document UPOV/EXN/CAN/2 Draft 3)

e) Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision) (document UPOV/EXN/NUL/2 Draft 3)

f) Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision) (document UPOV/EXN/PRP/2 Draft 3)

g) Questions concernant les descriptions variétales (document CAJ/71/2)

Dénominations variétales (document CAJ/71/3)

Information et bases de données

a) Systèmes de dépôt électronique des demandes (document CAJ/71/4)

b) Bases de données d’information de l’UPOV (document CAJ/71/5)

c) Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document CAJ/71/6)

Documents TGP (document CAJ/71/7)

Techniques moléculaires (document CAJ/71/8)

Programme de la soixante‑douzième session

Adoption du compte rendu des conclusions (selon le temps disponible)

Clôture de la session

[Fin du document]

1. La session se tiendra au siège de l’UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, (Suisse)) le jeudi 26 mars 2015 et s’ouvrira à 9 h 30. [↑](#footnote-ref-2)